

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****DELIBERATION PORTANT SUR  
LA CONVENTION DE PARTENARIAT A INTERVENIR AVEC LA VILLE DE  
CANNES ET FATEO 06 POUR LA REDYNAMISATION COMMERCIALE DE  
CANNES****SEANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 NOVEMBRE 2018****Présents**

**Madame Françoise TAHERI**, Secrétaire générale de la Préfecture représentant M. Pierre-François LECLERC Préfet des Alpes-Maritimes.

**Monsieur STARTARI Pascal**, Directeur adjoint du Pôle Gestion Public, représentant Monsieur Gilles GAUTHIER, Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes.

Madame, Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre, Président, NICOLETTI Pascal, 1<sup>er</sup> Vice-Président, SFECCI Daniel, Vice-Président, CHEVILLON Michel, Vice-Président, CHAIX Bernard, Vice-Président, LACHKAR Laurent, Vice-Président, FOURQUIN Frédéric, Trésorier, GRECH Stéphane, Trésorier adjoint, LECHACZYNSKI Anne, Secrétaire, PAUL Fabien, Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, ALLARD Frédéric, BATEL Claude, BRUT Karine, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CERAGIOLI Geneviève, CHALEIL Laurence, CHAUMIER Eric, COSTAMAGNA Anne, DESJARDINS Philippe, ESTIN Max, GABAS Valérie, GAMON Christophe, GASTAUD-DAVID Fabienne, GAUTIER Philippe, GINO Bertrand, GUITTARD Cynthia, IVALDI Dominique, KOTLER Jacques, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MESSINA Cédric, MOULARD Patrick, MOURET Bernard, NIDDAM Ilan, PEGLION Jean-Philippe, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, SALUSSOLIA Brigitte, SOURAUD Emmanuel, VALENTIN Bruno, VOISIN Thierry, **Membres Elus.**

**42 Membres présents, le quorum est atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.**

Monsieur BRINCAT Bernard, Trésorier **Honoraire**

Madame, Messieurs, BIANCHERI André, CASALS Jean, DEGIOVANNI Eddie, EBEL Jean-Marie, FERRALIS Gérard, GODIER Stéphanie, MANAGO Michel, MASSE Philippe, MATHEZ Pierre, MATOUT Jean-Louis, MOLINES Gérard, NASSIF Anis, ROUGET Sylvain, WATTEBLED Jean-Henry, **Membres Associés.**

Mesdames, Messieurs, ALFANDARI Bernard COLLET Didier, DAUFES Eric, DELAUNAY Bernard, FLAMAND Pascal, MARTINON Martine, NOLIER Patrick, RIERA Julien, ROSSI Jean-Pierre, ROULLE Sylvie, SAINT LAURENS Patrick, SCARFONE Raymond, VERA-FINOCCHI Paule, **Conseillers Techniques.**



## Excusés

Mesdames, Messieurs, BOVIS Jessica, BREMOND Lydie, CIPPOLINI Denis, COURTADE Anny, DI NATALE Paul-Marie, GENETELLI Patrick, IPPOLITO Philippe, KLEYNHOFF Bernard, LABAT André, MANE Jean, PICOLET Lionel, ROUX Robert, SCARAMOZZINO Christine, TEBOUL Thierry, **Membres Elus.**

Messieurs, LAVANDET Frédéric, MAAREK Paul, **Membres Associés.**

Messieurs, LELAURAIN Dominique, MANSI Mattéo, MATAS Jean-Michel, PILIERE Jean-Yves, **Conseillers Techniques.**



## Absents

Messieurs, ESTEVE Dominique, PERUGINI Francis, STELLARDO Gilbert,  
**Présidents Honoraires.**

Monsieur FOUGUES Jean-Pierre, **Trésorier Honoraire**

Mesdames CASTELLANI Maryse, PICHARD MAUREL Corinne, **Membre Elue**

Messieurs, ARIN Jan, ASTOLFI Olivier, AUBERTIN Eric, BONNIN Olivier, CLARET  
Christophe, LEPAGE Henri-Philippe, PASCAL Ernest, TOURNAIRE Luc, **Membres  
associés.**

Mesdames, Messieurs, ALEMANNI Pierre, BONA Alexandre, CAPELLI Jean-  
Michel, CASTEL Serge, COLOMBAN René, GAILLARD André, GEORGELIN Bruno,  
GUILLOT Michel, HOELLARD Michèle, LEULIER Frédéric, LLORCA Alain, LOMBARD  
Armand, MEINARDI Alain, MESSINA Mathieu, PARSEKIAN-NAVARRO Alexie,  
PASCAL Denis, PELOU Frédéric, PEREZ Dario, PERRY Antoine, PUY Michel,  
ROSIER Roch-Charles, ROUSSEL Christian, SOYER Jean-Marie, THILLAUD  
Dominique, TRIC Emmanuel, VOLPI Robert, **Conseillers Techniques.**

Madame, Messieurs, MALLEZ Marie-Laure, GUTTADORO Jean-François, MAURER  
Yves, **Commissaires aux Comptes.**



L'Assemblée Générale après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président Jean-Pierre SAVARINO,

## **CONSIDERANT**

Afin d'accompagner au mieux cette mutation profonde que connaît le commerce aujourd'hui, la CCI NCA dès le début de la nouvelle mandature s'est engagée au côté de l'ensemble des acteurs du commerce et des collectivités.

La Fédération des Associations du Tissus Economiques de l'Ouest du département des Alpes-Maritimes (FATEO 06), créée en 2012, sous l'égide de la CCINCA, a pour objectif de fédérer les associations de commerçants de l'ouest des Alpes Maritimes. Elle mène des actions en faveur du commerce de proximité visant à défendre les préoccupations des commerçants et à représenter les intérêts des commerçants en participant aux débats sur des sujets tels que l'urbanisme commercial ou les grands projets structurants du département.

La Ville de Cannes a décidé au travers de nombreuses actions fortes de soutenir les commerçants de proximité en vue de développer et renforcer l'activité commerciale de tous les quartiers de son territoire.

La municipalité a notamment, par délibération du Conseil Municipal en date du 20 juin 2016, délimité un plan de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité et instauré le droit de préemption dit « commercial » afin de s'assurer du développement harmonieux de ces quartiers ciblés.

Elle a également décidé d'accompagner cette politique volontariste en renforçant son partenariat avec les chambres consulaires, la délégation territoriale de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de région PACA et La Chambre de Commerce et de l'Industrie Nice Côte d'Azur, par le biais de la signature d'une convention définissant les modalités d'intervention commune pour le renouveau de ces quartiers, le 20 mars 2017.

Dans le cadre de ces actions, il apparaît aujourd'hui nécessaire à la Ville de Cannes de s'attacher **les compétences d'un manager de centre-ville.**

En effet, ce métier représente un outil supplémentaire dans la défense du commerce de proximité associé à un véritable projet de ville. Son domaine d'action est vaste : coordonner les opérations commerciales en lien avec l'ensemble des partenaires, faire venir des nouvelles enseignes, identifier les difficultés des commerçants et les mettre en lien avec les services municipaux, etc..

La FATEO 06 et la CCINCA souhaitent participer à la dynamisation du territoire cannois par la prise en charge directe d'actions de promotion et/ou d'animations commerciales qui seront mises en œuvre par le Manager de Centre-Ville, dans la limite d'une enveloppe budgétaire annuelle qu'elles ont préalablement discuté et que la CCINCA a fixé, pour ce qui la concerne, à 25 000 euros TTC.

La FATEO 06 et la CCINCA souhaitent s'engager sur une période de trois ans.



Les actions de promotion et les animations commerciales concernées devront être inscrite dans un plan annuel d'actions préalablement validé par les parties prenantes.

Une convention tripartite formalise leur partenariat avec la Ville de Cannes, qui recrute son manager de centre-ville, et en définit les modalités.

### **DECIDE**

- D'autoriser la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur à prendre en charge, au titre de sa participation à la redynamisation du territoire cannois, des actions de promotion et/ou d'animations commerciales dans la limite de 25 000 euros TTC maximum par an
- D'autoriser Monsieur le Président Jean-Pierre SAVARINO à signer la convention tripartite de partenariat prévue pour une durée de trois ans
- De donner à Monsieur le Président Jean-Pierre SAVARINO tous pouvoirs pour accomplir les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération

Pour extrait conforme,

**Nombre d'inscrits : 58**

**Votants : 42 (quorum : 30, atteint),**

**Abstention : 0**

**Contre : 0**

**Pour : 42**

**Cette décision est adoptée à l'unanimité.**

Nice, le 26 novembre 2018

Le Président

Jean-Pierre SAVARINO

HA-R

